

Sikoa : Déménagements résidences Les Lauriers et Mandela

ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP

5 août 2022

1 - Identification du maître d'ouvrage

SIKOA - SA d'H.L.M de la Guadeloupe

Résidence Vatable

Bat E - 6ème étage B.P 446

97 164 POINTE A PITRE CEDEX

Tél : 05 90 93 28 00

Fax : 05 90 82 89 28

2 - Type de procédure

Le présent marché de déménagements est passé selon la procédure formalisée (Appel d'offres Ouvert) en application des articles L. 2124-1, L. 2124-2, R. 2124-1 et R. 2124-2 du code de la commande publique.

3 - Description du marché :

Objet du marché :

Le présent marché a pour objet :

Commune de Pointe-à-Pitre

Résidences Les Lauriers et Mandela

Déménagements de 340 logements et de 39 locaux d'activités ou commerces

Nomenclature(s) CPV pour le présent marché :

Code CPV 34 130 000 :

Prestations de déménagement et services associés

Les 340 logements comprennent 42 T1, 14 T2, 138 T3, 108 T4 et 38 T5

Les surfaces des 39 locaux d'activités ou commerces sont mentionnées sur les annexes à l'Acte d'Engagement.

Le descriptif détaillé des prestations dues au titre du présent marché est fixé au programme de l'opération, constituant l'Annexe 1 à l'Acte d'Engagement valant Cahier des Prescriptions Contractuelles.

Allotissement :

Le présent marché est un marché unique.

L'objet du présent contrat est de procéder aux déménagements de 340 logements et de 39 locaux commerciaux des résidences les Lauriers et Mandela, sis Quartier de l'hôtel de Ville entre le boulevard Mandela et la rue Paul Lacavé à Pointe-à-Pitre sur le département de la Guadeloupe, dont une majorité sur le territoire de l'agglomération de CAPEXCELLENCE.

4 - Critères de sélection des candidats :

Les candidats peuvent soumissionner en tant qu'entreprise individuelle ou en tant que groupement d'opérateurs économiques.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement solidaire dans le cas où il n'aurait pas candidaté sous cette forme.

5 - Critères d'attribution des offres :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants pondérés :

Le prix : 40 %

La valeur technique : 60 %

6 - Dossier de consultation des entreprises :

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement en accès direct non restreint et complet :

<http://www.achatpublic.com>

Référence LAUR D1 - Déménagements

7 - Date limite et lieu de réception des offres :

Les offres sont à déposer sur le site impérativement avant le Lundi 19 septembre 2022 - 12h00 (Heure Guadeloupe)

11 - Date d'envoi du présent avis

Le 25 juillet 2022

Le Directeur Général

Jules GOVAL